

Mai 2013

Communiqué de presse

Signature d'une convention de délégation de fonds de l'Union européenne à l'Agence Française de Développement d'un montant de 10 millions d'euros pour renforcer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et de la gouvernance du secteur dans les quartiers Est de N'Djaména

Mercredi 30 mai 12h – Délégation de l'Union européenne

Ce **mercredi 30 mai 2013 à 12h** a eu lieu la signature d'une convention de délégation de fonds de l'Union européenne à l'Agence Française de Développement (AFD), mettant à disposition de l'AFD une subvention de 10 millions d'euros pour la réalisation d'un projet de renforcement de l'accès à l'eau et à l'assainissement de N'Djaména et de la gouvernance du secteur.

Les investissements d'accès à l'eau potable ont été orientés par le Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine (MHRU) vers les zones rurales, où réside la majorité de la population. On recensait 136 M. d'euros de projets engagés fin 2010, en grande partie financées par des bailleurs de fonds internationaux. Le taux d'accès en milieu rural atteint aujourd'hui 48 % contre 33 % en milieu urbain. Cette subvention financera un projet au profit de la population des quartiers Est de la ville, et contribuera par ailleurs à l'amélioration des déterminants prioritaires de la santé et de l'amélioration des conditions de vie.

Le maître d'ouvrage général sera la Mairie de N'Djaména qui recevra la subvention grâce à un accord de rétrocession des fonds entre le Ministère des Finances et du budget, signataire de la convention pour l'Etat tchadien, et la Mairie de N'Djaména.

Le projet comportera d'une part une composante de renforcement de la politique publique de l'eau et de l'assainissement, d'autre part une composante de travaux visant à contribuer à l'assainissement pluvial et des excréta, ainsi que l'alimentation en eau potable de six quartiers en cours de structuration à l'Est de la ville de N'Djaména.

Ces différents volets du projet permettront de faire travailler ensemble de nombreux acteurs (Ministère, autorités publiques décentralisées, société civile, bailleurs de fonds...) **afin qu'une approche concertée et intégrée du bien être urbain puisse se concrétiser.**

Ce projet va ainsi dans le sens des recommandations du colloque « N'Djaména : penser la ville-capitale de demain » qui a eu lieu les 5, 6 et 7 février 2013 et dont les Actes viennent d'être édités.

Pour plus d'informations :

- Halimata Ouedraogo (ouedraogoh@afd.fr), chargée de projet AFD Tchad et Mathieu Arnaudet, chargé de communication (arnaudetm@afd.fr) à l'Agence Française de Développement, 60 46 71 77.
- Hassane Abakar Mahamat (abakar-mahamat.hassane@eeas.europa.eu), chargé de programme eau et Ablaye Roasngar Toussaint, chargé de communication (toussaint.ablaye-roasngar@eeas.europa.eu) à la Délégation de l'Union Européenne, 22 52 72 76.